



DÉLIBÉRATION N°2022-24-09-06
Sollicitation pour avis sur le projet de parc
éolien des Cerises sur la commune de
Fontenay

Nombre de
conseillers : 14

L'an deux mil vingt-deux le 24 septembre à 9h00, le
Conseil municipal de Brion, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la Mairie de Brion sous la
présidence de Mr Thierry FOURRE, Maire.

En exercice : 14

Date de la convocation du Conseil municipal : 15
septembre 2022

Présents : 11

PRÉSENTS : MM BEAUDOIN, CANTIAN, CHARTIER,
FOURRE, PELTIER, POLONIO, RENARD, SABLON,
VACHET

Votants : 12

Retrait du vote : 0

Vote pour : 12

Mmes CHABENAT, QUELLET

Vote contre : 0

ABSENTS : Mr RODET,

Mme BLANCHARD

Mme BORODINE donne procuration à Mr

CHARTIER

SECRETARE DE SEANCE : Mr RENARD Julien

Suite à un courrier reçu en date du 29 août 2022 demandant un avis du conseil municipal sur le projet de parc éolien des Cerises sur la commune de Fontenay et suivant les dispositions de l'article R181-38 du Code de l'Environnement ainsi que de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce courrier est accompagné d'une note de synthèse de l'enquête publique (enquête publique se tenant du 12 septembre 2022(9h00) au 14 octobre 2022(12h00)).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DONNE** un avis favorable au projet de parc éolien des Cerises sur la commune de Fontenay

Le Maire,
Mr FOURRÉ Thierry

Secrétaire de séance,
Mr RENARD Julien

